

## Session du jeudi 10 avril 2025 de l'Assemblée départementale

### [Budget 2025] Un cap maintenu pour l'Allier malgré un contexte tendu : 557 M€ pour protéger et accompagner les Bourbonnais.

L'Assemblée départementale s'est réunie ce jeudi 10 avril pour la deuxième séance publique de l'année, marquée par le vote du budget 2025 : 557 millions d'euros pour protéger et accompagner les Bourbonnais. L'investissement est maintenu à un niveau conséquent de 84,5 millions d'euros, dans la lignée des trois précédents exercices. Malgré le contexte national incertain (Adoption tardive de la loi de finances 2025, hausse des charges qui impacte lourdement les finances départementales), la collectivité maintient son ambition et déploie des moyens financiers à la hauteur des enjeux territoriaux.

Le Département de l'Allier prévoit un budget total de **557 M€** en 2025, en hausse de **17 M€** par rapport au compte administratif 2024.

#### Une situation budgétaire sous forte contrainte

#### Evolution Budget Primitif (BP) 2025/Compte Administratif (CA) 2024

Recettes de fonctionnement : - 1,3 M€.

Dépenses de fonctionnement : + 6,7 M€.

#### Endettement : un recours nécessaire pour soutenir l'investissement

L'encours de la dette atteint **263,5 M€ fin 2024** et devrait théoriquement passer à **296,9 M€ en 2025**, en raison du maintien d'un haut niveau d'investissement.

**Une trajectoire maîtrisée** : depuis 2015, la dette a été réduite de **19 %** (de 305,5 M€ à 247,4 M€ en 2023).

**Capacité de désendettement** : elle se situe à **6,7 ans au 31/12/2024** (sous le seuil d'alerte des 10 ans).

#### Quatre faits marquants

Une situation financière tendue en 2025.

Un endettement en hausse pour tenir les engagements.

Un investissement exceptionnel maintenu pour la quatrième année consécutive.

Des perspectives budgétaires très incertaines en 2026 sans évolution des financements.

#### Un investissement fort de 84,5 M€ dans un contexte financier très contraint

Le Département de l'Allier affiche la même volonté d'investir pour le territoire avec une enveloppe conséquente de **84,5 millions d'euros**. Pour y parvenir, la collectivité ajuste la fiscalité locale :

- Taux des DMTO relevé de 4,5 % à 5 % (hors primo-accédants) dès le 1<sup>er</sup> juin 2025, générant une recette estimée de 1 M € et 1,8 M€ en année pleine. *Un primo-accédant désigne toute personne n'ayant pas été, propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années.*

*Un primo-accédant peut donc être locataire de sa résidence principale depuis au moins 2 ans mais aussi propriétaire d'une résidence secondaire.*

- Taux de la taxe d'aménagement portée à 2,5 % au 1<sup>er</sup> janvier 2026 (estimation + 1,36 M€/an). Cette taxe est notamment affectée aux projets structurants tels que : la Via Allier, la voie verte en forêt de Tronçais, le dispositif « 350 000 arbres pour le Bourbonnais », etc.

### **232 M€ consacrés aux solidarités humaines**

**Face à la hausse des dépenses des trois allocations individuelles de solidarité (AIS), le Département répond présent avec une inscription budgétaire de 146,4 M€ (+ 6,6 %).** Le reste à charge (non compensé par l'Etat) passe de 54,6 millions d'euros en 2024 à 57,5 millions d'euros.

- L'Allocation personnalisée d'autonomie (**APA**) augmente de + 4,1 % (59,2 M€) ;
- La prestation de compensation du handicap (**PCH**), quant à elle, augmente de + 17 % (19,7 M€) ;
- Plus spécifiquement, le Département a misé - en partenariat avec l'Etat dans le cadre du dispositif France Travail - sur l'accompagnement des allocataires du Revenu de Solidarité Active (**RSA**) pour un retour durable à l'emploi. Une inscription de 67,5 millions d'euros est proposée (+ 6,2 %).

#### Les autres dépenses consacrées aux solidarités humaines

Les frais d'hébergement des personnes âgées et handicapées augmentent de + 4,8 % (47,8 M€).  
Les frais d'hébergement des enfants confiés augmentent de + 0,8 % : 37,8 M€.

### **39 M€ pour booster l'attractivité des territoires**

**20,3 M€ d'aides aux communes et intercommunalités.** Le Département, premier partenaire des territoires, soutient financièrement les communes et les intercommunalités de son territoire (74 € par habitant en moyenne contre 23,35 € d'aides versées par habitant pour les Départements de même strate). De nombreux projets portés par le bloc local sont en cours. Le montant inscrit au BP 2025 est arrêté à **20 millions d'euros et confirme l'engagement continu et exceptionnel du Département en faveur du développement territorial.**

**5,1 M€ en direction du logement,** notamment la délégation d'aide à la pierre 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> génération.

**4,3 M€ pour l'environnement,** avec une hausse des travaux eau potable & assainissement des territoires.

**1,7 M€ pour l'attractivité du territoire.**

**1,9 M€ d'aide aux investissements du SDIS.**

### **26,1 M€ pour un réseau routier sûr et moderne**

Pour 2025, le Département poursuit sa stratégie pour maintenir, sécuriser et moderniser son réseau routier et ses ouvrages d'art :

- 19,1 M€ pour maintenir et moderniser le réseau routier, dont 5,7 M€ pour la rénovation des itinéraires de grandes liaisons (RD 2009, RD 2144, RD779, etc), 2 M€ pour trois routes départementales (RD 242, RD994 et RD533) avec la technique vertueuse du retraitement de chaussée, etc.
- 7 M€ pour l'entretien des ponts et ouvrages d'art (dont 4 M€ pour le Pont de Billy, 950 000 € pour le pont de Jenzat, etc.).

- 710 000 € pour les mobilités durables (350 000 € pour la Via Allier Billy-Bressolles, 290 000 € pour le nouveau projet de voie verte en Forêt de Tronçais, etc.).

#### **7,4 M€ d'investissement dans les collèges**

- Finalisation de la rénovation des collèges Jean-Rostand, à Bellerive-sur-Allier (1,6 M€) et Charles-Péguy à Moulins (1,6 M€).
- Lancement de projets énergétiques aux collèges de Charlotte-Delbo, à Tronget (870 000 €) et Émile-Guillaumin, à Moulins (690 000 €).

#### **2,6 M€ au travers de marchés publics de travaux pour rénover les bâtiments départementaux**

- 1,85 M€ pour la poursuite de la modernisation des sites départementaux dont la création d'un pôle santé et divers travaux au Campus universitaire de Moulins, l'aménagement d'un nouvel UTT au lieu-dit « la Croix de Fragne » à Verneix, le lancement du projet de rénovation de la synagogue à Hérisson, etc.
- 175 000 € d'installation de bornes électriques pour véhicules.

#### **Les autres rapports présentés à l'occasion de cette Session du 10 avril**

##### **Culture : 400 000 € d'aides aux structures locales**

Le Conseil départemental apporte son soutien aux structures d'intérêt culturel majeur pour le territoire. L'ambition de la collectivité en matière culturelle est constante et affirmée :

- 85 000 € au Théâtre des Ilets (Montluçon) ;
- 45 000 € à la l'association Ciné Bocage ;
- 23 000 € à l'association Jazz dans le bocage ;
- Et d'autres contributions pour les associations culturelles locales.

##### **Prolongement de 2 mois de la présence du SMUR Allier hélicopté : 350 000 € financés par le Département**

En 2025, le financement par l'ARS d'un vecteur SMUR Allier hélicopté est prévu du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre. Pour répondre à la demande du SAMU03, le Département propose de porter le financement de 2 mois supplémentaires permettant un fonctionnement du vecteur SMUR Allier hélicopté du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2025. La base de stationnement est prévue sur la base du SDIS/CFIS 03 de Saint-Pourçain-sur-Sioule. Ainsi, **le Département financera les mois de mai et octobre 2025 pour un coût de 350 000 €.**

##### **Politique départementale en matière d'insertion : Le Département agit et assume**

L'insertion des publics éloignés de l'emploi est un enjeu majeur pour la collectivité. Dans un contexte budgétaire difficile, où les dépenses sociales explosent et les finances départementales sont contraintes, la collectivité recentre ses efforts sur une insertion vraiment opérationnelle et efficiente. Chaque euro investi doit avoir un objectif clair : favoriser un retour à l'emploi rapide et durable des allocataires du RSA. Il ne s'agit pas de réduire l'accompagnement des plus fragiles, mais de sortir d'un modèle qui s'autoalimente sans aucun impact sur l'emploi. Aujourd'hui, la mesure nationale du cumul temporaire de 15 heures de travail hebdomadaire avec perception de l'allocation du RSA pour inciter les bénéficiaires à rejoindre le monde du travail est inefficace, faute de contraintes et d'incitations réelles.

L'évaluation des dispositifs d'insertion révèle un constat alarmant : un taux de retour à l'emploi durable décevant, parfois inférieur à 10 %.

Malgré des financements conséquents, les résultats ne sont pas au rendez-vous.

**Fort de ce constat, le Département réagit par une approche plus soucieuse de la dépense publique**

- Dès 2025, les marchés d'insertion seront exclusivement réservés aux allocataires du RSA ;
- Un financement conditionné à des résultats concrets : baisse du taux de financement obligatoire à 25 % et conditionnement du solde à la sortie vers l'emploi ;
- Fin du financement des têtes de réseaux d'insertion par l'activité économique ;
- Conventionnement de six mois avec les missions locales pour mieux évaluer l'accompagnement des jeunes allocataires du RSA ;
- Lutte renforcée contre la fraude et recherche systématiques des sommes indues perçues.

**Résultat estimé : une économie de 1,19 million d'euros en 2025, avec une poursuite de cette rationalisation en 2026.**

**Enseignement supérieur : le Département octroie 246 000 € à l'IUT Clermont-Auvergne - site de Montluçon**

Le projet Campus 2020 vise à poursuivre la dynamisation du campus universitaire de Montluçon pour créer et mettre en valeur, au cœur du campus, de nouveaux services aux usagers et proposer un projet immobilier innovant.

**Soutien à Départements de France pour le projet "Départements DATA" pour une gestion stratégique des données départementales au service des politiques publiques**

Lancé lors des Assises de l'association des Départements de France (ADF) en novembre 2023, le projet « Départements DATA » a pour objectif d'engager les Départements dans une gestion stratégique de leurs données. Souvent mal identifiées ou sous-utilisées, les données départementales constituent pourtant un levier essentiel au bénéfice du pilotage des politiques publiques, mais aussi de la prospective, de la gestion des risques et de l'anticipation des besoins des usagers. Le projet « Départements DATA » a pour objectif de mieux exploiter ces données.

**Création d'un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC).**

Afin de porter et de promouvoir la mise en valeur du « Grand Site Clunisien de Souvigny », le Conseil Départemental de l'Allier, Moulins Communauté et la Commune de Souvigny ont délibéré sur la création d'un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Cet organisme visera à offrir à ce site exceptionnel un rayonnement national et international.